

Vendredi 14 janvier 2022

## Objet : Communication de suivi – retour en présentiel

Chers parents, chers élèves,

Le Centre de services scolaire De La Jonquière a reçu de nouvelles directives de la part du ministère de l'Éducation (MEQ) et souhaite vous partager les informations importantes vous concernant :

### Retour en classe et activités

- Tous les élèves (préscolaire, primaire, secondaire, formation générale aux adultes et formation professionnelle) seront de retour en présentiel le lundi 17 janvier 2022.
- Les activités sportives et artistiques prévues par programme (Sport-études/Concentrations sportives et artistiques) pourront reprendre dès lundi. Les compétitions et les tournois demeurent cependant suspendus.
- Les activités parascolaires sont toujours suspendues.

### Mesures sanitaires en milieu scolaire

- Le port du masque est exigé en tout temps pour les élèves du primaire, du secondaire, de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle (classes, déplacements, aires communes, service de garde, transport);
- Le port du masque n'est pas exigé aux élèves du préscolaire en milieu scolaire. Or, ceux-ci sont dans l'obligation de le porter si utilisation du transport scolaire.
- Le lavage des mains est une mesure qui demeure et qui doit être appliquée par tous.

### Tests rapides

- Les parents des élèves du préscolaire et du primaire recevront, au courant de la prochaine semaine, une deuxième boîte de 5 tests rapides. Une troisième distribution est également prévue ultérieurement.

### Présence de symptômes, mesures d'isolement ou résultat positif

- Tout élève présentant des symptômes s'apparentant à la COVID-19 doit demeurer à la maison, effectuer un test rapide.
- Tout élève ayant un résultat positif à la COVID-19 doit demeurer à la maison et appliquer les mesures d'isolement recommandées par la santé publique. Pour connaître les mesures d'isolement à appliquer, [cliquez ici](#).
- Dans les deux cas, les parents des élèves du secteur jeune (préscolaire, primaire, secondaire) doivent communiquer avec l'établissement fréquenté par l'enfant afin de déclarer leur absence. Il en est de même pour les élèves du secteur adulte (formation générale aux adultes, formation professionnelle), qui sont appelés à communiquer avec leurs enseignants le cas échéant.

### Pour toute autre information

Pour toute autre information sur la gestion de la COVID-19 en milieu scolaire, nous vous invitons à consulter la page Web gouvernementale dédiée à cet effet [en cliquant ici](#).

Il s'agit des informations les plus récentes que nous sommes en mesure de vous partager. Nous vous invitons à demeurer à l'affût de vos courriels, car d'autres informations importantes pourraient vous être partagées au cours des prochains jours.

Soyez assurés, chers parents et chers élèves, que nos équipes mettent tout en œuvre pour accueillir vos élèves dans des milieux d'apprentissages stimulants et surtout, sécuritaires.

Nous vous remercions de votre constante collaboration et nous souhaitons à tous nos élèves un excellent retour en classe,

*Le Service du secrétariat général et des communications  
Pour la Direction générale*